

Comité de Direction
case postale 24
1268 Begnins
Tél. 078 888 20 18
secretariat@aise-vd.ch

**Association Intercommunale
Scolaire de l'Esplanade
(AISE)
Conseil Intercommunal**

Dans sa séance du 30 octobre 2024 à Saint-George, le Conseil Intercommunal de l'AISE a :

1. Accepté le préavis N°02/2024 – Règlement du personnel de l'AISE.
2. Accepté la réponse du CoDir de l'AISE au postulat de M. Mazzariol relatif à la demande de soutien financier pour la piscine de Bassins.
3. Accepté le préavis N°03/2024 – Budget 2025 tel qu'amendé par la commission de gestion et des finances.

Art. 161 (LEDP) : Référendum relatif au budget

1 La demande de référendum relative au budget précise les rubriques de la classification administrative qui font l'objet de cette demande ; le corps électoral se prononce séparément sur chacune d'elles.

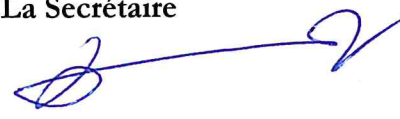
Conformément aux articles 112 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Nyon dans un délai de 10 jours, qui suivent la publication dans la FAO.

Conseil Intercommunal

Le Vice-Président

p.o. 
Stéphane Gabriel

La Secrétaire


Vanessa Wicht



Begnins, le 5 novembre 2024 (parution FAO)